

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la
Côte-d'Or

Canton Beaune-Sud

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2017

PRESENTS :

Mr BECKER Paul, Maire

Mr JORLAND Henri, Mme JOUFFROY Guigone, Adjoint

Mr TAILLIART Romaric, Mme FLAJOLLET Elisabeth, Mr BAUDINET Franck, Mr PATRIARCHE
Joël, Mme DUBUET Nathalie, Mme CAIRE Marie-Christine, Mr MARCHETTO
Jocelyn,

Absents excusés : SORDET Eric,

Secrétaire de Séance : Mr TAILLIART Romaric

1°) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu du 11 mai 2017 est adopté.

2°) PRIME DES AGENTS COMMUNAUX

Suite à la publication de l'arrêté en date du 26 décembre 2016, instituant la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une prime aux agents communaux (Cantonnier, Secrétaire).

3°) ORANGE: Bail pour occupation du terrain

Le bail actuel pour location du terrain où se trouve le pylône Orange doit être renouvelé au 1/01/2018: Monsieur Le Maire a proposé à Orange un loyer de 1300€ au lieu de 1200€ comme il l'était proposé par Orange: cette proposition est acceptée par Orange.

4°) DOSSIER URBANISME

Le permis de construire de la cuverie "Domaine de la Galopière" doit être instruit pour le 24 juin.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide que la commune prenne à sa charge une participation de 2000€ concernant les coûts d'extension du réseau électrique nécessaire à la réalisation du projet.

Mr FOURNIER a fait part de son souhait d'installer son entreprise "Presta-conseil" sur une superficie de 1 hectare, à l'écart et à l'ouest d'où sera implanté la cuverie du Domaine de la Galopière; Cette demande sera étudiée avec l'aide du bureau d'urbanisme CHEVRIER-GALLET-SOULAGE et du bureau du Droit des sols de la Communauté d'agglomération.

5°) PROJET

- Chemin piétonnier route de Bligny: La MICA (conseil départemental) a fait parvenir une pré-étude: il y aura nécessité d'abattre des arbres.

- Un devis pour la signalisation horizontale route de Bligny est demandé, mais le conseil général précise qu'à l'intérieur des agglomérations les marquages horizontaux ne sont pas autorisés.

- Le devis de 2 600€ de l'entreprise "Signature" pour le marquage au sol dans l'ensemble du bourg est accepté.

6°) VOL DU CAMION

Le camion communal a été volé dans son garage: Il était de 2004, avait été acheté d'occasion par la commune en 2008 et avait au jour du vol 82 000 Km.

La commune envisage de racheter un nouveau camion: Une mutualisation de ce véhicule avec la commune de Corcelles les Arts est à l'étude.

MAIRIE
DE
TAILLY



Département
de la
Côte-d'Or

Canton Beaune-Sud

7°) BUREAU DE VOTE

Le planning de garde du bureau de vote est finalisé..

8°) FETE DU 14 JUILLET

La commission des fêtes se charge de l'organisation et précise que tout est prêt.

9°) EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC

Une extension du réseau électrique pour l'éclairage public rue de la Boutière et l'éventuel remplacement des 3 lampadaires rue Robarde est à l'étude. La commune se positionne auprès du SICECO pour l'enfouissement des réseaux aériens rue du Champ Guillaume.

10°) SIVU :

Mr le Maire informe que la commune de Corcelles les Arts démissionne du SIVU.

11°) QUESTIONS DIVERSES

- Nettoyage des trottoirs : Le cantonnier a traité les "mauvaises" herbes avec un produit correspondant aux nouvelles normes.
- Problème d'eau dans la rivière : Des eaux sales (avec traces d'hydrocarbure) arrivent occasionnellement juste en aval du lavoir. Une étude devra être réalisée pour comprendre d'où elles proviennent.
- Une fois vidées par les éboueurs, les poubelles ne sont pas remises correctement sur les trottoirs et peuvent devenir une gêne.
- Il est signalé que les paons d'un particulier causent des nuisances: Mr Le maire conseille au plaignant de faire un courrier au propriétaire .

Prochain Conseil Municipal prévu, sous réserves, le 6 juillet 2017